

De l'émigration suisse (suite)

Autor(en): **Renou, H.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **1 (1863)**

Heft 14

PDF erstellt am: **19.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-176579>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis

LITTÉRATURE NATIONALE — AGRICULTURE — INDUSTRIE

PRIX DE L'ABONNEMENT (franc de port).

Un an, 4 fr. — Six mois, 2 fr. — Trois mois, 1 fr.

Tarif pour les annonces : 15 centimes la ligne ou son espace.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes; — au Cabinet de lecture, place de Saint-Laurent, à Lausanne; — ou en s'adressant par écrit à la Rédaction du *Conteur Vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

De l'émigration suisse.

(Suite.)

Jusqu'à présent, les émigrants suisses étaient, pour la plupart, des gens non-seulement dépourvus de ressources pécuniaires, mais ce qui est pis encore, sans état, sans profession : beaucoup ignorant même les notions les plus élémentaires de l'agriculteur. Dans le grand nombre il s'est trouvé parfois des charpentiers, des maçons, des serruriers, des tailleurs, etc., etc. Mais il est arrivé presque toujours que ces gens-là trouvant, sur leur route, à utiliser lucrativement leurs connaissances, abandonnaient l'expédition qui arrivait au but du voyage, dépourvue de ses membres les plus utiles. Il faudrait, pour réussir à fonder une colonie prospère ou seulement viable, que les métiers et les professions chez nous indispensables eussent leurs représentants dans la société émigrante; au nombre de ces derniers seraient aussi un médecin, un ministre (le cas échéant, un ministre et un curé) et un instituteur; nous allions ajouter un avocat, mais toute réflexion faite, on pourrait s'en passer, pour le commencement du moins.

A supposer que le projet d'une colonie suisse fondée par la Confédération soit traité de chimère; voyons un peu ce qui pourrait arriver si la chimère devenait réalité. Et, d'abord, examinons les moyens à la disposition de notre autorité supérieure, pour exécuter un

pareil plan et pour mener l'entreprise à bonne fin. Il faudrait, avant tout, demander à nos différents consuls de l'Amérique du Sud, par exemple (ce pays est un de ceux qui offrent le plus de chances de réussite pour une colonie agricole), dans quelles parties de ces vastes contrées on pourrait obtenir les concessions nécessaires et si l'on y trouverait réunies les conditions de salubrité et ressources indispensables. Un point très-important, point sur lequel on ne saurait trop insister, serait la possibilité d'établir des communications faciles et peu coûteuses avec l'Europe; pour cela il faudrait que la colonie fut située non loin d'un fleuve ou rivière navigable de l'intérieur, de façon à pourvoir établir un service régulier avec les ports du littoral. Ces premières démarches, une fois faites, le Conseil fédéral enverrait une commission chargée de vérifier les rapports de ses agents et de procéder à un examen plus complet des lieux.

(La fin prochainement).

H. R.

L'histoire du canton de Vaud racontée par ses chansons.

II

Quand on se transporte à quatre générations en arrière, vers 1740 par exemple, et qu'on essaie de se

FEUILLETON

LES BUTTERFLY

SCÈNES DE LA VIE DES ÉTATS-UNIS.

— Quoi! partez-vous si vite?

— Je voudrais être déjà dans mon vieux Canada. New-York m'ennuie à périr. Un oncle que je ne connais pas, et qui vendait ici du bœuf salé, s'est avisé de mourir et de léguer son héritage à ma sœur et à moi. Vous connaissez la curiosité des femmes; ma sœur a voulu voir New-York: j'ai cédé, car c'est la plus aimable enfant du monde, et elle fait de moi tout ce qu'elle veut; depuis un mois, nos affaires sont réglées, et nous partirons dans trois jours.

Comme le chevalier de Roquebrune finissait de parler, une

jeune fille d'une beauté ravissante, blanche et rose, avec des cheveux noirs et des yeux d'une vivacité et d'une douceur charmantes, s'avança sur la pointe du pied comme une déesse, et posa légèrement la main sur celle du Canadien.

« Eh bien! Henri, dit-elle d'une voix légère et gracieuse, tu m'oublies, paresseux? Déjà quatre heures, et nous ne sommes pas encore sortis! Vois comme je me suis faite belle pour te plaire! »

En même temps et d'un mouvement lesté et gracieux, comme celui d'une gazelle, elle voulut entraîner son frère; mais Roquebrune resta immobile et lui présenta Bussy.

Je crains que mon héros ne paraisse indigne d'intérêt à la plus belle moitié du genre humain, si je raconte fidèlement ce qui se passa dans son cœur; pourtant l'histoire le veut. Bussy n'eut pas plus tôt vu la jeune Canadienne, qu'il oublia complètement miss Cora Butterfly, le rendez-vous donné, et tous les serments qu'il avait prêtés ou reçus depuis dix ans. C'était le meilleur garçon du monde et le plus sincère; mais il avait vingt-cinq ans, et jus-